

J'ai nommé une commission qui aura l'œil à cela, ainsi vous pouvez vous dispenser de vous en occuper.

Il y a beaucoup de sujets d'une haute importance au bien être futur de la province, qui demandent votre attention émue, c'est pourquoi j'y ai mis toute la mienne et fait bâcler par mes scribes ordinaires des lois sur lesquelles vous me ferez le plaisir de passer sans souffler mot, sinon..... suffit. Je n'en dis pas davantage ; vous savez ce que cela veut dire.

Parmi ces sujets, le premier en importance est l'adoption de mesures pour développer les ressources de la province par des travaux étendus et bien considérés. On en a commencé déjà un grand nombre, mais on s'est arrêté lorsqu'on s'est aperçu que l'on chargeait le pays d'une dette qu'il ne pourrait jamais payer. Il faut donc que vous repreniez ces mêmes travaux avec une ardeur nouvelle afin d'enfoncer davantage et à jamais votre trésor. Quand il sera bien établi que vous ne pourrez pas payer, vous ferez banqueroute, ce sera le véritable moyen de vous assimiler parfaitement à notre mère-patrie qui vous a ouvert la trace dans la voie de l'insolvabilité.

J'ai même reçu l'assurance des ministres qu'ils demanderont au parlement impérial de vous cautionner au montant de la bagatelle d'un million et demi de livres sterling, et il n'y a pas de doute que dans l'embarras où il est pour ses propres affaires, il ne prenne encore sur ses bras ce petit surcroît de difficultés. Le Parlement Impérial est célèbre par la disposition qu'il a toujours eue de se mêler davantage des affaires des autres que des siennes propres.

Je vous montrerai sous peu des dépêches qui vous expliqueront une partie des manigances au moyen desquelles nous devons tripoter ces petites spéculations.

Un sujet qui se rattache immédiatement au gaspillage de l'argent sur les travaux publics est celui de l'émigration et de l'établissement des terres publiques, c'est-à-dire celles qui n'appartiennent à personne.

Il n'existe aucun moyen dans la province pour attirer tous les mendiants, vau-pieds, vagabonds et escrocs de la métropole ; or comme les colonies ne sont absolument bonnes qu'à nous débarrasser des canailles (*hautes et basses*) qui nous gênent, nous paierons leur passage jusqu'en ce pays et vous vous chargerez après cela de les héberger de les faire travailler, de leur procurer tous les agréments propres à leur faire oublier les douleurs de l'absence du sol natal.

Nous parlerons de tout cela plus au long et à loisir ; je vous ferai connaître à quelles conditions le gouvernement veut bien vous céder tous les malheureux coquins et pauvres diables dont il ne sait que faire.

Il paraît très à désirer que les principes du gouvernement local par les habitants reçoivent une plus grande étendue qu'auparavant. Si nous pouvions instituer dans chaque village une petite chambre d'assemblée en miniature aux mêmes conditions que celles que le Parlement Impérial a fixées pour la votre, c'est-à-dire en les faisant payer une bonne liste civile aux officiers que nous leur nommerions, cela contribuerait puissamment à assurer notre influence dans les campagnes où le nombre de nos amis est très exigu. J'espère que vous m'entendez.

J'ai ordonné qu'il vous soit soumis une mesure par laquelle vous verrez clairement ce que je me propose de faire pour que le peuple n'y voie goutte. Bref, je veux préserver intacts les prérogatives de la couronne, les droits du peuple et la justice de la justice ; j'espère que tout le monde sera content, car il n'y aura que les battus qui paieront l'amende, comme de juste.

Pouvoir convenablement à l'éducation du peuple est un des premiers devoirs